

Regards sur la circonscription de...BRUXELLES



La circonscription électorale de Bruxelles est composée des circonscriptions consulaires suivantes :

Bruxelles, Anvers et Liège.

La Belgique, c'est...

30.528 km², pour une population de 10.372.469 habitants. La capitale est Bruxelles. Langue (s) officielle (s) : français, néerlandais, allemand.

La France était le 3^{ème} investisseur étranger en Belgique avec 18% du stock total, après les Pays-Bas (22%) et le Luxembourg (20%). 1.600 entreprises françaises employant près de 200.000 personnes.

PRESENCE FRANÇAISE

Circonscription de Bruxelles

Liste AFE au 31 mars 2005

Postes	Inscrits
Bruxelles	43 021
Anvers	1 646
Liège	6 679
TOTAL	51 346

La Communauté française en Belgique. Quelques chiffres...

Nombre d'immatriculés en 2004 : 86.069, soit une augmentation annuelle de 0,6%. 38% des immatriculés ont une durée moyenne de résidence en Belgique de moins de 5 ans. Le quart des immatriculés a entre 25 et 40 ans. Répartition géographique : Région bruxelloise : 30 000. Région frontalière du Hainaut : 30 000. Flandre Occidentale et Orientale : 3 500. Dont : Courtrai : 2 000 – Gand : 1 300.

LES SORTANTS



Alexandre LAURENT. Bruxelles.
Commission de l'Union européenne ;
Commission des Anciens combattants.

Contact : a.laurent@assemblee-afe.fr

Groupe à l'AFE : **UFE**



Gabrielle THÉRY-MONSEU. Bruxelles.
Commission de l'Union européenne ;
Anciens combattants.

Contact : g.thery-monseau@assemblee-afe.fr

Groupe à l'AFE : **UFE**



Pierre-Yves LE BORGNIER. Bruxelles.
Membre suppléant du Conseil national de l'aide juridique.
Commission des Lois et règlements.
Contact : p.y.leborgnier@assemblee-afe.fr

Groupe à l'AFE : **ADFE-FdM**



Catherine de VALLOIS. Bruxelles.
Commission de l'Union européenne.

Contact : c.devallois@assemblee-afe.fr

Groupe à l'AFE : **UFE**



Jean-Jacques RATEAU. Beersel.
Commission des Lois et règlements.

Contact : jj.rateau@assemblee-afe.fr

Non inscrit



Marie-Claire SIMON. Bruxelles.
Commission de l'Union européenne.

Contact : mc.simon@assemblee-afe.fr

Groupe à l'AFE : **ADFE-FdM**

PROCHAINES ELECTIONS : JUIN 2006

Bruxelles : 6 sièges sont à pourvoir.

Propagande électorale. Aux termes de la loi de 1982, toute propagande est interdite, sauf dans certaines conditions définies par la loi, et par des décrets en cours de rédaction.

Communication par Internet. Le guide du candidat avertit que, si les sites internet ne sont pas soumis à la loi de 1982 et à l'interdiction de propagande qu'elle instaure, il est conseillé aux candidats de ne pas publier de nouvelles informations les deux jours précédant l'élection.